

Brunswick des conditions plus favorables (*better terms*); il s'est aussi vivement intéressé dans toute législation ayant rapport aux terres de la couronne et aux produits des forêts. Dans son propre ministère, celui des lois, il s'est montré un travailleur constant et infatigable. Il y a environ trois ans, il a été fait conseil de la reine par le gouvernement fédéral; et cet honneur qui, il est inutile de le dire, fut très agréable au barreau du Nouveau-Brunswick, ajouta à la liste de ceux qui ont droit de porter la robe de soie l'un des noms les plus dignes qui l'aient jamais ornée.

GEORGE STEWART.

Québec, avril 1893.

(Traduction de l'honorable Charles Langelier.)

